



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري  
الخوادم المغربية للاتصال السمعي البصري  
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > « 10 ans de mesure d'audience de la télévision au Maroc »

[A \[1\]](#) [+A \[1\]](#)

## « 10 ans de mesure d'audience de la télévision au Maroc »

21 juin 2018



La délégation de la HACA comprenait (de gauche à droite en arrière-plan) : MM. Naji, Ouabbi, Gallaoui, et Abderahim.



**Le Maroc, pionnier en Médiamétrie en Afrique**

C'est sur invitation du Ciaumed (Centre interprofessionnel d'audimétrie médiatique), qu'une délégation composée de trois conseillers du CSCA (Messieurs Mohammed Abderahim, Bouchaieb Ouabbi et Mohamed Gallaoui), du Directeur Général de la DGCA, M. Jamal Eddine Naji, de Mme Latifa Tayah, Directrice du Département d'Etudes et de Développement (DED) et de M. Younes Erbaty, Responsable du Suivi des Opérateurs au DED a pris part au 10ème anniversaire de la mesure d'audience automatique de la télévision au Maroc, évènement organisé et célébré par le CIAUMED et Marocmètrie, à Casablanca, le 21 juin 2018.

Cette rencontre s'est déroulée en présence, du Ministère de la Communication représenté par son Secrétaire général, et des membres du CIAUMED (SNRT, Soréad 2M, GAM, SNRT Régie et l'UACC) ainsi que de Médiamétrie et de LMS/CSA.

La HACA a été associée à l'évènement, compte tenu de son rôle prépondérant dans la mesure d'audience depuis la décision du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle n° 03-06 du 15 février 2006, édictant les normes juridiques et techniques applicables à la mesure d'audience.

Les grandes étapes ont été rappelées du lancement de l'appel d'offres international pour sélectionner un opérateur pour la mesure automatique des audiences de la télévision au Maroc (appel d'offre remporté par Marocmètrie), jusqu'à l'apparition des premiers résultats d'audience TV au Maroc en date du 28 mars 2008.

Lors de cet évènement, les intervenants ont passé en revue les différentes phases pour la mise en place de la mesure d'audience audimétrique durant la dernière décennie, au Maroc, pays pionnier en le domaine en Afrique, comme le souligna le spécialiste français, M. Roland Cayrol.

A noter qu'en 2017, le CIAUMED renouvela sa confiance à Marocmètrie pour une durée de 6 ans avec un nouveau cahier des charges portant l'échantillon ciblé de 750 foyers à 1000 foyers et l'installation d'un équipement plus performant.

Les représentants du CIAUMED et de Marocmètrie, ont mis en exergue aussi les nouveaux défis

posés par la transformation digitale et l'évolution des comportements des consommateurs, ainsi que la nécessité de s'adapter en permanence et de prendre en compte la consommation en replay, le visionnage des programmes TV et radio sur ordinateur, via le téléphone et les tablettes, en direct ou en replay. Cette mesure affinée de la consommation dite « 4 écrans », constitue ainsi le défi actuel pour la mesure d'audience.

---

### **Liens**

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>